

# Règlements

## TOURNOI DE HOCKEY CENTRE SPORTIF JULES PAQUIN 26, 27 et 28 JANVIER 2018

1. La base des règlements est celle de l'Association Canadienne de Hockey.
2. Le lancer frappé est permis seulement dans la catégorie participation.
3. La mise en échec est interdite dans toutes les catégories.
4. Les joutes seront de 2 périodes de 20 minutes continues, à l'exception de la dernière minute de la 1<sup>ère</sup> période, et des 5 dernières minutes de la 2<sup>e</sup> période qui seront chronométrées. Toutefois, le temps sera continu lors d'un écart de 5 buts.
5. Chaque équipe peut compter 17 joueurs + 2 gardiens de but, tous de 18 ans et plus. L'alignement officiel des joueurs doit être remis avant le **19 janvier 2018** et seuls ces joueurs pourront évoluer durant le tournoi. **AUCUN CHANGEMENT NE SERA ACCEPTÉ.**
6. Le responsable de l'équipe devra se présenter au moins une heure avant la première rencontre, au bureau du tournoi. L'équipe qui aligne ou aura aligné des joueurs non admissibles sera disqualifiée, perdra ses droits et bourses.
7. Le responsable d'une équipe se porte garant des joueurs qu'il inscrit et tous bris de matériel seront facturés à ce responsable.
8. Chaque équipe doit aligner un minimum de 8 joueurs pour les joutes et doit se présenter à toutes les joutes prévues sinon elle sera disqualifiée.
9. Aucun joueur ayant évolué au niveau senior ou de catégorie supérieure au cours des trois dernières années, ne pourra être inscrit dans le tournoi. Les joueurs junior double lettres ne pourront jouer dans la classe amicale.
10. Aucun protêt ne pourra être déposé avant ou après le match. Les équipes pourront faire leurs plaintes au responsable.
11. Le port du casque avec oreilles et visière (ou demi visière type #4), et le protège-cou **sont obligatoires**, tel que prévu par le règlement de la Régie de la Sécurité dans les sports du Québec.
12. Les changements de joueurs se font seulement pendant le jeu, sauf quand le temps sera chronométré.
13. Un officiel peut expulser un joueur en tout temps, si celui-ci est en état d'ébriété, tel que stipulé au livre des règlements de Hockey Québec.
14. Aucun joueur (gardien compris) ne peut jouer dans deux catégories.
15. Tout joueur instigateur d'une bagarre ou d'une tentative de blesser, sera expulsé du tournoi.

16. Tout joueur qui écope de 3 pénalités mineures ou d'une majeure de 10 min est automatiquement expulsé du match.

17. Les finales seront de 2 périodes de 15 minutes chronométrées et la glace sera refaite entre les périodes.

18. Tout joueurs suspendu de leur ligue sont automatiquement exclus du tournoi

19. Il est strictement **INTERDIT D'APPORTER** de la bière, du vin ou autre boisson alcoolisée dans l'aréna. Conséquence au manquement de ce règlement : **disqualification du tournoi!**

## RÉGLEMENTATION DE SURTEMPS

### Période de surtemps lors des finales (Avant finales=directement la fusillade)

En cas d'égalité après les périodes de jeu règlementaires, il y aura une période de surtemps :

A. Une seule période de 5 minutes à temps arrêté, avec alignement de quatre joueurs (à l'exception des joueurs punis qui doivent servir leur punition). Le premier but met fin au match.

B. Après cette période de surtemps de 5 minutes, si l'égalité persiste, il y aura fusillade.

### Fusillade

A. L'officiel demande à l'entraîneur de désigner trois joueurs pour la première ronde de la fusillade.

Advenant encore une égalité après cette ronde, l'entraîneur désignera un à la fois les joueurs qui participeront à la fusillade. Tous les joueurs devront participer à la fusillade (à l'exception du gardien de but avant qu'un joueur ne revienne une deuxième fois.

B. Un joueur qui se trouvait au banc des punitions à la fin de la période de surtemps est admissible à participer à la fusillade.

C. La fusillade se déroulera de la façon suivante :

- L'équipe qui reçoit (receveur) a le choix de déterminer, si elle débutera ou non la fusillade.

- L'équipe désignée envoie son premier joueur, ensuite, le premier joueur de l'autre équipe fait de même, et ainsi de suite jusqu'à ce que les trois joueurs de chaque équipe aient effectué une ronde complète.

- Les règles de jeu des tirs de punitions s'appliquent.

- L'équipe ayant marqué le plus de buts dans cette ronde complète est proclamée gagnante.

D. Lorsqu'un deuxième ou troisième tour devient nécessaire pour briser l'égalité, l'ordre de passage des joueurs est laissé à la discrétion de l'entraîneur et peut très bien ne pas

respecter l'ordre du premier tour. Ainsi, à chaque tour, tous les joueurs qui terminent le match devront participer à la fusillade avant qu'un joueur ne revienne une autre fois.

- Le match prend fin quand l'égalité est brisée, après qu'un joueur de chaque équipe ait effectué un tir, vers le but.

## ÉGALITÉ ENTRE LES ÉQUIPES AU CLASSEMENT

S'il y a égalité au classement entre plusieurs équipes, le classement est déterminé en fonction des critères suivant :

A. Le plus grand nombre de victoires;

B. Le moins grand nombre de défaites;

C. Le résultat du ou des matchs entre les équipes en cause (victoire).

Note 1 : s'applique uniquement pour les équipes qui ont joué l'une contre l'autre dans une même section.

D. Le meilleur différentiel : total des buts POUR moins total des buts CONTRE de tous les matchs.

E. Le premier but marqué dans le ou les matchs entre les équipes en cause.

Note 4 : S'il y a trois équipes et plus en cause nous devons aller à l'étape suivante.

F. Le premier but le plus rapide marqué dans tous les matchs joués.

G. Tirage au sort : **Dès que le classement d'une équipe est déterminé, le processus doit être repris à l'étape A** pour départager les autres équipes en situation d'égalité, s'il y a lieu.